



Test d'opiacées lors d'un contrôle de police

Par **DUCHAINE**, le **04/05/2010** à **18:15**

Bonjour,

Un ami vient de se faire arrêter par la police mais ils n'ont pas de tests pour la drogue alors ils l'enmènent directement à la gendarmerie pour une prise de sang. En avaient'ils le droit ?

Et j'aimerais aussi vous demander ceci : lors de la prise de sang, est-il possible pour la police, de faire la différence entre de l'opiacée de substitution (subutex ou méthadone) et de l'opiacée drogue ?

J'attends votre réponse.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **04/05/2010** à **19:37**

Bonjour,

C'est la police ou la gendarmerie qui a procédé au contrôle ?

Votre ami a été conduit dans les locaux de la gendarmerie pour une prise de sang ? bizarre ! vous étiez avec lui ? En principe, c'est direction l'hôpital pour la prise de sang, pas les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Pour le reste, s'il n'a pas une ordonnance sur lui pour les opiacées de substitution, c'est donc qu'il s'est drogué, peu importe avec quoi, si l'analyse est positive.